Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 12 Safar 1444
9 Septembre 2022

N° 107

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1920**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1925**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1930**
Homologation de résolutions **1931**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1931**
Avis aux créanciers..... **1935**
Convocations
Sociétés anonymes **1935**
Actes Administratifs
Avis au public **1937**
Divers
Avis au public..... **1939**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de Assurances COMAR..... **1940**
Bilan de Assurances HAYETT **1946**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

NOTICE LEGALE

SONEDE INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 1 000 000 dinars divisé en 50 000 actions
de nominal 20 Dinars entièrement libérées
Siège social : Colisée Saula Esc B, 3ème étage, El Manar II - Tunis 2092
Identifiant unique : 1119736 V
Téléphone : (+216) 71.875.860/ **Fax** : (+216) 71.875.850
Augmentation de capital en numéraire de 1 000 000 dinars à 3 000 000 dinars
par l'émission de 100 000 actions nouvelles au prix 20 dinars
Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/01/2022

1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

1.1- Dénomination et siège social :

Dénomination sociale : SONEDE INTERNATIONAL

Siège social : Colisée Saula Esc - B 3ème étage El Manar II Tunis 2092

Téléphone : (+216) 71.875.860

Fax : (+216) 71.875.850

1.2- Forme juridique et législation particulière applicable :

- **Forme juridique** : Société anonyme
- **Législation particulière applicable** : Droit Commun

1.3- Date de constitution et Durée :

- Date de constitution :	28 Septembre 2009
- Durée :	99 ans à compter du jour de sa constitution

1.4- Objet social :

La société a pour objet :

1- Toutes opérations relatives à la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau et notamment:

- Les études d'évaluation technico-économique de projets,
- Les études tarifaires de l'eau potable,
- Les études d'assistance et d'expertise en matière d'énergie de pompage et d'eau potable,
- L'assistance et l'expertise dans le domaine de l'eau, y compris les opérations énergétiques et de développement d'infrastructure,
- Les études d'opportunité technologique,
- L'audit des systèmes hydrauliques,
- Les études de production d'eau, des réseaux d'adduction et de distribution, ainsi que la réalisation de services se rapportant aux ouvrages hydrauliques,
- Les études de plans directeurs,

- Les études de conception d'applications informatiques (paie, gestion des ressources humaines, gestion des stocks, facturation…etc.),
- La formation et le perfectionnement,
- Les études de management, d'organisation et de qualité,
- Les études de développement d'ouvrages hydrauliques,
- La conception, le suivi, le contrôle et la supervision de réalisation des projets,
- La maintenance et la gestion d'équipements et d'ouvrages hydrauliques,
- Le développement, l'exploitation et la commercialisation de brevets d'invention dans le domaine hydraulique,
- L'exploitation et la gestion déléguée de réseaux hydrauliques.

La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles, de groupement ou de toute autre manière.

Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société.

1.5- Identifiant unique : 1119736 V

1.6- Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7- Nationalité : tunisienne.

1.8- Capital social : Le capital social s'élève à 1.000.000 dinars divisé en 50.000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées.

1.9- Régime fiscal : Totalement Exportateur

1.10- Lieu ou peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Au siège social de la société Colisée Saula Esc - B 3ème étage El Manar II Tunis 2092

1.11-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing :

Mme Rim ABID

Adresse : Colisée Saula Esc - B 3ème étage El Manar II Tunis 2092

Tel : (+216) 71.875.860

Fax : (+216) 71.875.850

E-mail : l.labidi@sonede-inter.com

2- ADMINISTRATION ET CONTROLE :

2.1- Membres des organes d'administration :

ADMINISTRATEUR (a)	REPRESENTE PAR	QUALITE	MANDAT
Mr Mosbah HELALI	Lui même	Président	2021-2023
SONEDE	Mr Imed BEN LILI	Membre	2021-2023
	Madame Amel AJROUDI	Membre	2021-2023
	Mr Mourad BEN MANSOUR	Membre	2021-2023
STB INVEST	Mr Raouf BOUGUERRA	Membre	2021-2023
STEG INTERNATIONAL SERVICES	Mr Abdelkader AMMAR	Membre	2021-2023
SCET TUNISIE	Mr Salem SAKKA	Membre	2021-2023
ONAS	Mr Mohsen LAOUINI	Membre	2021-2023

a) Nommés par l'AGO du 17/07/2020.

2.2- Membres des organes de direction :

MEMBRE	FONCTION AU SEIN DE LA SOCIETE	MANDAT
Mr Abderraouf NOUICER (b)	Directeur Général	2020-2023

b) Nommé par le Conseil d'Administration du 03/01/2020 et ce, pour une période de trois ans à partir du 01/02/2020.

2.3- Contrôle :

COMMISSAIRES AUX COMPTES	ADRESSE	MANDAT (C)
Zouheir BEN ALI	Rue Lac Victoria Imm Lac des Cygnes - B3 Les Berges du Lac 1053 - Tunis	2021-2022-2023

c) Mandat renouvelé par l'AGO du 25/06/2021.

3- RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

3.1 Contexte et objectifs de l'opération :

L'augmentation du capital a pour but :

- de consolider les fonds propres de la société permettant à celle-ci de participer aux appels d'offres internationaux qui exigent en général à ce que les soumissionnaires disposent de fonds propres supérieurs à cinq cent (500.000) mille euros ;

- d'assurer la participation de SONEDE INTERNATIONAL dans le capital social de la société SBA des Eaux à constituer dans le cadre du projet Bénin ;

- de se conformer aux exigences des termes de l'appel d'offres du projet Bénin se rapportant à la participation de SONEDE INTERNATIONAL en sa qualité de chef de file du consortium déclaré adjudicataire au capital de SBA des Eaux.

3.2 Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SONEDE INTERNATIONAL réunie le **28/01/2022** a décidé d'augmenter le capital social de la société de 2.000.000 DT pour le porter de **1.000.000** DT à **3.000.000** DT par l'émission de **100.000** actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de **deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne au pair**, soit au prix de 20 DT l'action, à libérer de moitié lors de la souscription.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée de :

1- redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en font la demande ;

2- limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions réellement effectuées à condition que celles-ci atteignent les trois-quarts (3/4) au moins du montant de l'augmentation du capital proposée.

3.3 Caractéristiques de l'émission :

- Montant de l'augmentation : 2.000.000 dinars

- Nombre d'actions nouvelles à émettre : 100.000 actions

- Valeur nominale de l'action : Vingt (20) dinars

- Prix d'émission : Vingt (20) dinars

- Catégorie : Action Ordinaire

- Forme des actions à émettre : Nominative

- Parité : deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne.

3.4. Prix d'émission :

Les actions nouvelles seront émises à un prix d'émission de 20 DT égal à la valeur nominale à souscrire en numéraire et à libérer de moitié à la souscription.

3.5. Droit préférentiel de souscription :

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : la souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SONEDE INTERNATIONAL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

3.6. Période de souscription :

La souscription aux 100.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne et ce, du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus. (*)

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de

l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce du **03/10/2022** au **07/10/2022** inclus.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions réalisées à condition que ce total atteigne au moins les ¾ de l'augmentation décidée (soit 75.000 actions).

(*) Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

3.7. Etablissements domiciliataires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués au siège de la société SONEDE INTERNATIONAL sis à Colisée Saula Esc B, 3ème étage - El Manar II - Tunis 2092.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 DT représentant la moitié du nominal de l'action. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible réservé à l'augmentation du capital de la société SONEDE INTERNATIONAL : STB – Agence El Manar N° 10209077108755578815

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au siège de la société dans un délai ne dépassant pas les dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **07/10/2022**.

3.8. Modalités et délais de délivrance des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par la Société Émettrice et ce, dès la réalisation de l'opération.

3.9. Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 50.000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

3.10. Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS :

4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2. Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables sur le marché hors cote.

4.3. Régime fiscal applicable :

Droit commun.

5. MARCHE DES TITRES :

Les actions de la société SONEDE INTERNATIONAL sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

5.1. Négociation en bourse des actions anciennes :

Les cinquante mille (50.000) actions anciennes composant le capital actuel de la société SONEDE INTERNATIONAL seront négociées à partir du **13/09/2022**, droits de souscription détachés.

5.2. Négociation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire :

Les 100 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées de moitié seront négociables en Bourse, à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations du capital des sociétés.

Elles seront dès lors négociées sur le marché hors-cote séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, toutes les actions seront entièrement assimilées.

5.3. Négociation en bourse des droits de souscription :

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus (*****).

Il est à préciser qu'aucune séance de régulation ne sera organisée au-delà des délais précités.

6. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

7. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles souscrites ne seront pas prises en charge par Tunisie Clearing. Les droits de souscription ne seront pas pris en charge par Tunisie Clearing. A cet effet, Tunisie Clearing n'assurera pas les règlements / livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.

Le prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital de la société SONEDE INTERNATIONAL visé par le Conseil du Marché Financier sera mis à la disposition du public sans frais auprès de la société «SONEDE INTERNATIONAL» ainsi que sur le site internet du Conseil du Marché Financier : www.cmf.tn

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2022 de l'émetteur seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2022.

(*) Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2022R02159SANB2

Renouvellement du mandat des administrateurs

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société «UTS PALMA-SA»

Société anonyme

Au capital de 8.276.550 Dinars

Siège social : 20 Rue des entrepreneurs - Charguia II - Tunis

RNE : 1376292V

MF : 1376292V/A/M/000

Matricule CNSS : 567189-30

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société unité de traitement des surfaces des profilés d'aluminium maghrébin «UTS PALMA-SA» en date du 29 juillet 2022 enregistré le 29 août 2022, à la recette des finances rue des paradis Ariana sous le numéro 22706636, quittance n°98876 et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 31 août 2022 sous le numéro 202271103, il a été décidé à l'unanimité de :

1- Renouveler le mandat des administrateurs, Mrs Mohamed Chabchoub, Mohamed Amine Chabchoub, Ahmed Chabchoub, Seif Eddine Bejaoui, la société ATD SICAR et la société TAWASOL INVESMENT SICAR pour une durée de trois ans, soient les exercices 2022, 2023 et 2024.

2- Renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société «ECC-MAZARS» représentée par Monsieur Walid Masmoudi pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022R02186SANB2

Augmentation de Capital

Notice destinée à l'Information du public

Conformément aux dispositions de l'Article 164 et 302 du CSC du code des sociétés commerciales

AZUR DETERGENT

Société Anonyme

Capital social : 40.430.000 Dinars

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - Tunis

En application des dispositions des articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales, il est porté à la connaissance du public en vertu de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26/8/2022 enregistré à la Recette des Finances - Charguia le 01/9/2022 sous le numéro 22703828 Quittance M6190 qu'il a été décidé d'augmenter le Capital social de la société et de le porter de 40.430.000 à 62 430 000 dinars et ce par conversion de créances à hauteur de 22.000.000 de dinars.

Dénomination sociale : Société AZUR DETERGENT

Forme juridique : Société Anonyme

Identifiant unique : 1487623K

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 Tunis

Objet social : La Production de Produits Chimiques de Savonnerie de Détergents solides et liquide, Produits d'entretien Ménager et également la Production des Insecticides pour l'hygiène publique.

Durée : 99 ans

Capital social : 40 430 000 dinars en cours d'augmentation pour être porte à 62430 000 dinars et ce par conversion d'une partie de la créance pour un montant de 22 000 000 dinars.

Dépôt provisoire de l'A.G.E du 26 Août 2022 auprès du RNE en date du 02/9/2022 sous le numéro AC011212022.

Augmentation du capital pour un montant total de : 22.000.000 dinars par souscription de 2 200.000 actions nouvelles de valeur nominale de 10 dinars l'action réservée à l'actionnaire SAH avec renonciation des autres actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

La créance convertie est constatée par le certificat émis par le Président du Conseil d'Administration et approuvé par le commissaire aux comptes attestant l'existence des créances certaines et exigibles à l'encontre de l'actionnaire SAH pour la somme de vingt deux millions (22.000.000) dinars.

Délai de souscription : 15 jours au plus tard à dater de la parution dans le Journal Officiel de la République Tunisienne de la présente notice avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2022402208SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Golden Plast en liquidation

SARL au capital social : 5.000 Dinars

Siège social : zone industrielle Mornaguia numéro 12

Identifiant unique : 12161250

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2021, enregistré à la recette des finances Mornaguia le 29 Juin 2021 Quittance n°M028704 Enregistrement n°21601347, et déposé au registre national des entreprises le 26/8/2022 quittance n°202255926.

Il a été décidé : la dissolution Anticipée de la Société Golden Plast conformément à la disposition de l'article 19 des statuts et l'article 26 et suivants du code des sociétés commerciales et la nomination de Monsieur Smaali Mongi expert judiciaire liquidateur de la société pour une durée d'une année.

Les créanciers de la liquidation sont invités à produire leurs titres de créances certifiés sincères et véritables au bureau de liquidateur sis à l'Avenue de l'indépendance Résidence Mariem Bloc A 6ème étage bureau 625 Ariana et ce dans un délai d'un mois (1 mois) à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022T00983SRLB2

DAHUA TECHNOLOGY TUNISIA SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 89.000 Dollars

Immeuble Mirmar - Bureau n°3 - 5ème Etage- Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

I.U : 1467854N

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire des associées du 16/6/2022 (enregistré à la Recette des Finances Charguia le 12/8/2022 sous Qn°M103382 En°22706455).

- Mr. Tu Yizhong a décidé de démissionner de ses fonctions de gérant

- Les associées décident de nommer Mr Chen Qiang en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1467854N en date du 19/8/2022 sous dossier n°202267757.

2022402202SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Clôture de liquidation

Finotti Acceptance Qualité "FAQ" SUARL

Av. 18 janvier 1952, Ariana Centre,

Escalier C, 4ème étage, bureau 408, Ariana

Identifiant unique : 1631055J

En vertu du PV de l'AG du 30 novembre 2021 enregistré à la recette des finances rue El Djazira, Tunis, le 3 décembre 2021 sous le n°21703420, quittance n°M068225, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 19 juillet 2022 sous le n°202255364, publié au B.O.R.N.E n°170 du 25 août 2022, il a été décidé (i) la clôture des actes de liquidation de la société Finotti Acceptance Qualité "FAQ" SUARL (ii) l'octroi du quitus au liquidateur et (iii) l'adoption des résultats définitifs de la liquidation.

Le présent avis est publié en exécution des dispositions des articles 46 et 48 du code des sociétés commerciales.

2022T00981SRUB2

AUTRES SOCIETES

"MELEINE TUNISIE- BRANCHE"

Siège social : Immeuble Tamaouz - Centre Urbain Nord - Bureau N°C5 Tunis

Identifiant unique : 1596769L

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale du 11/5/2022 Enregistrée à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 18/7/2022 sous le Qn°5373 En°22803280.

Annulation de la délégation de pouvoir au profit de M. Abdelkrim Sassi

M. Karim Benkassem directeur général de MELEINE TUNISIE a délégué au profit de M. Sayhi Mehdi le pouvoir de la gestion de la branche.

Un exemplaire du P.V, a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 14/7/2022 et publié le 31/8/2022 sous BORNE n°174 et annonce n°202253898.

2022402200SODB2

«SAMUEL HALL FEZ»

Branche en Tunisie

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins Le Belvédère 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1659983N

Suivant la décision du 01/8/2022 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 22/8/2022, sous En°22803709 Qn°5999.

Suite à la démission M.Naeem Meer, M. Hervé Paul Nicolle a été nommé en tant que nouveau Représentant légal de Samuel Hall FEZ branche en Tunisie.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 23/8/2022 et publié le même jour sous BORNE n°168 et annonce n°202268756.

2022402201SODB2

FLOTTWEG TUNISIE

Etablissement Stable

Adresse : Résidence El Mouna, Rue du Lac Mâlaren - Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : 1570390H

Suivant une décision du Conseil d'Administration de la Société Mère «FLlottweg France SAS» du 29/4/2022, enregistrée à la Recette des Finances Le Lac le 02/6/2022, sous le n°22704292, Quittance n°M062979, dont un exemplaire a été déposé au RNE, Quittance n°202253632, daté du 13/7/2022, il a été décidé la dissolution de l'Etablissement Stable sus-référencé, la désignation de Mr. Jean-Sébastien Fréderic BIZOT en tant que liquidateur et l'élection de domicile à immeuble KPMG, rue Riyal n°06, les Jardins du Lac II - Les Berges du Lac Tunis, comme siège de liquidation.

2022402205SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Concession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 20 juillet 2022 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba en date du 3 août 2022 quittance n°M054589 enregistrement n°22201364 madame Zakia fille Ahmed Fils Khamis Sellini domiciliée 44 rue Beyrouth Menzel Bourguiba Bizerte a concédé le fonds de commerce sis à la rue 9 avril Menzel Bourguiba Bizerte avec tous ses éléments corporels et incorporels et ceci à monsieur Ahmed fils Ibrahim Selini domicilié 52 rue Rmada immeuble Trabelsi Sfax.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 10 Août 2022.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains du maître Yousra Azouzi 20 avenue de la République Menzel Bourguiba.

2022T00972FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 31 Août 2022 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba en date du 1 septembre 2022 quittance n°M059701 enregistrement n°22201555 monsieur Khmais Ben Hamouda Ben Ammar Elbjaoui domicilié 165 cité ezgaba cité ennajah Menzel Bourguiba Bizerte a vendu le fonds de commerce sis à la rue edoustour cité ennajah Menzel Bourguiba Bizerte avec tout ses éléments corporels et incorporels et ceci à monsieur Rafik Ben Hassen Ammar domicilié Awled Ammar Amirat Hojej Moknin Monastir.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 3 septembre 2022.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains du rédacteur maître Ikdem Eddaragi à son étude 42 avenue de l'indépendance Menzel Bourguiba dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2022T00973FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la RF de Testour le 22/8/2022, quittance n°M014201, Enregistrement n°22200960, Mr Youssef Ben Boubaker a vendu à Mr Hatem Hammemi la totalité du fonds de commerce Alimentation Générale sis au Boulevard de l'environnement route de Kef Testour. Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au JORT à l'adresse du FC. Cet avis a été publié dans le journal le Quotidien le 27/8/2022.

2022T00974FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 18/8/2022 enregistré à la recette des finances à Hammamet le 31/8/2022 suivant reçu n°M117960 Marwa Bent Mounir Ben Chadly El hila a vendu à Yasser Ben Bechir Ben Khmeis Jabri le fonds de commerce sis au centre de loisir BERBER devant hôtel Omar Khaeieme à Hammamet.

Les oppositions seront acceptées dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Jort et entre les mains de Maître Kamilia Ferjani avocat à la cour de cassation sise à l'avenue Koweït la tour bleu Hammamet.

Cette publication est parue au journal la presse le 02/9/2022 page 13 et au journal Essahafa le 02/9/2022 page 19.

2022T00975FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette la Marsa sous le numéro 22205221, Quittance 103054 le 24/8/2022 Mabrouka Slimani titulaire de la CIN n°00466982, Naila Ben Haj Yahia titulaire de la CIN n° 00323998, Karima Ben Haj Yahia titulaire de la CIN n°05403768, Samira Ben Haj Yahia titulaire de la CIN n° 05412344, Narjes Ben Haj Yahia titulaire de la CIN n°05427018, Houda Ben Haj Yahia titulaire de la CIN n° 05427185 et Mohamed Ben Haj Yahia titulaire de la CIN n°05456794 ont vendu à la société PARTOUT INTER IMPORT EXPORT ayant pour objet l'importation et l'exportation de tout article dont l'identifiant unique M1534924 représentée par son gérant Ammar Gamoudi titulaire de la CIN n°05708315, un fonds de commerce, sis au 36 Rue Habib Thameur angle Rue Boufarés Sidi Boussaid exploité à la ventes des produits artisanaux. Toute opposition doit être adressées à l'adresse du Fonds et ce dans 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT.

Un extrait a été publié au journal Echourouk le 10/11/2021.

2022T00978FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par Me Nedia Talbi et son accesseur en date du 12/5/2022 enregistré au livre de brouillon page 77 sous le n°26/78 Mme Nejia Bent Salem Gabtni a fait donation à son fils Ayoub Ben Salem Kanzari tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme restaurant M.F n°653338/E situé à l'angle 30 rue de la Turquie et 19 rue Om Khalthoum

Toutes oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 6/9/2022.

2022T00979FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par Maître Saidi Hichem avocat à Béja en date du 28/7/2022 enregistré à la recette des finances de Béja le 12/8/2022 quittance M073193 enregistrement n°22203507 le nommée : société AMDRA SERVICES en la personne de son mandataire Hichem Garafi a vendu à Nasira Ben Mohamed Salah Ben Youssef Saidani la totalité du fonds de commerce "buvette et restaurant des plats légères" avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la rue Kairawen n°129 zone industrielle MEGUIRA 2 Ben Arous. Toute opposition devra se faire auprès de rédacteur du contrat situé à son bureau centre commercial Hanabal 22 Béja publié au journal Achourouk le 02/9/2022.

2022T00980FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à Hammamet le 28/6/2022 sous n°22203242 reçu n° M093839, M Aouini Nejib titulaire de la CIN 07518338 a vendu à la société Roxi et Kouki, SARL, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1671647 A le fonds de commerce exploité dans la vente des volailles et dérivés; sis à El Mrezgua km 4.5 Hammamet.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse du vendeur à El Mrezgua km 4.5 Hammamet dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Une annonce a été publiée au journal Echourouk dans son numéro du 11/8/2022.

2022T00982FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18/7/2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 23/8/2022 (quittance n°74970 enregistrement n°22202478) Mr. Mounir Boushaba et Madame Saloua Jinnaoui Boushaba, ont vendu à la Société MYTEK INFIRMATIQUE, le fonds de commerce sis à la rue Liberté n°31 et rue Labid 1002 Tunis, exploité en vente d'électroménager et informatique, coiffure, Parfumerie, vente et location Robes de mariages et restauration.

Les oppositions doivent être déposées chez Maître Hichem Zoubli avocat à la cour de cassation M/F n°840804/E, ayant domicile à l'immeuble Sindibad II Bloc D, 3ème étage, 10 rue Medhat Bacha 1001 Tunis dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 30/8/2022.

2022T00986FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte notariat en date du 24/6/2022 enregistré à la recette des finances à Mégrine le 01/7/2022, quittance n°MO55093, il appert que Madame Faouzia Bent Mahmoud Saghir n° de C.I.N 00068775 délivrée le 19/5/2011, fait donation à ses fils :

1- Mr Zeyed Ksontini, n° de C.I.N 05150496 délivrée le 14/11/2016.

2- Mr Mohamed Ksontini, n° de C.I.N 07014515 délivrée le 26/5/2000.

Tout le fonds de commerce sis au local 20 rue Sabkha Beb Jezira Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné Hôtel.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Halima Ben Necib, Notaire, sis 10 avenue El Sourour 1er étage - Chouchet Radés - Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux quotidiens «Le Quotidien» et «El chourouk» le 23/8/2022

2022R02169FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte daté le 15/8/2022 et enregistré à la recette des finances de Fouchena le 26/8/2022 quittance n°M075990 Mr Gharbi Mahjoub a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente fruits secs sis à l'avenue 20 Mars Naassan à Mr Ben Rabah Mohamed Arbi.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 01/9/2022.

2022R02181FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances en date du 29/8/2022 quittance M078377, Miloud Guermel a vendu à Bilel Karaoud la totalité du fonds de commerce destiné pour fast food et pizzeria avec tous les éléments corporels et incorporels sis à rue Saida Nabeul. Les oppositions seront reçues à l'adresse de Maître Ati Nabil Avocat, sis à 97 avenue du Koweït 3ème étage Hammamet, dans 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée au journal "la Presse" le 6/8/2022.

2022R02182FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina le 02/9/2022 quittance n°M065074 enregistrement 22203749 Mme Imen Bent Habib Ben Amar Bouallegue a vendu à la Sté CON TECH représentée par son gérant Mohamed Ben Naou Ben Mohamed Salah Haroum la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 20 rue Habib Thameur Ben Arous exploité entant que vente mobile et ses accessoires. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de vendeur à son adresse sise au 15 cité fell Nouvelle Madina Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et Le Quotidien le 6/9/2022.

2022R02184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte signé devant la commune de Kef le 18/8/2022 enregistré à la même date à la recette des finances du Kef reçu n°037432, numéro de l'enregistrement 22 20 22 36 une vente a été consentie par Hédi Ben Amor Ben Othman Tissaoui résidant au 2 cité NASSIM le Kef et au profit de Aniss Ben Mongi Ben Ali Ferchichi résidant au 170 cité Zitouna le Kef de la tonalité du fonds du commerce consistant en un salon de coiffure et de vente de produits de beauté et du parfum exploité au local sis à rue Tebessa le Kef une copie de l'annonce a été publiée au Journal Echourouk du 24 août 2022.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

2022R02187FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7/6/2022, enregistré à la recette des finances de Béja 8/6/2022 sous le n°22203946 quittance n°M040177, Monsieur Fathi habboubi a vendu à Monsieur Adel Rihani le fonds de commerce consistant en vente de fruits secs dans le local n°56 Avenue 18 Janvier Béja.

Toutes oppositions doivent être adressées dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT entre les mains de Maître Hamdi Rabeb à son cabinet à la rue Habib Bourguiba Béja.

Ceci a été publié au journal Echourouk le 5/9/2022.

2022R02188FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P enregistré à la recette des finances Mannouba le 20/7/2022 (Reçu M047482 enregistrement n°22202519 Mr Haythem et Mr Ghassen Zenni ont vendu à Mme Karamti Laaj le restaurant ZANNI+ sis au 38 Rue Hédi Chaker Mannouba.

Toute opposition devra se faire dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT, entre les mains de Mr. Haythem Zenni au n°9 rue Omar Iben Elas Mannouba.

Cette annonce est publiée le 10/8/2022 au journal le Quotidien.

2022R02189FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux Termes d'un acte sous seing enregistré à la recette des finances cour de la République Radés le 29/8/2022 quittance n°M062230 enregistrement n°22202358 Mme Ben Ismail Kaouther a vendu à Mme Neji Essia la totalité du fonds de commerce dont le siège est situé au 26 Rue El Mida Radés Miliane 2040 Ben Arous.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse au 26 Rue El Mida Radés Miliane 2040 Ben Arous dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 3/9/2022.

2022R02200FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 31/8/2022 enregistré à la recette des finances de Kasserine en date du 31/8/2022 sous le numéro 22204219 quittance n°M078474 Mme Awatef Ichaoui en tant que mandataire à l'assise d'un mandat son frère Imed Ichaoui (mondant) a vendu à Mr Brahim Mdaini son adresse 2 rue Foussana Kasserine un café de première classe cité nour 1200 Kasserine.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne au bureau du maître Med Tahar Yahyaoui avenue 13 août Kasserine. Un extrait de cette annonce a été publié au journal Echourouk du 02/9/2022 numéro 11315.

2022R02206FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 27-6-2022 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba à Monastir le 16-8-2022 sous le numéro 22204928 reçu numéro M051014, Monsieur Sami Ben Romdane Achour a vendu la totalité du fond de commerce sis à l'Avenue 18 janvier à Monastir, issue de l'exploitation de tous les types de commerce à l'exception de boucher, café, bar, salle de jeux, vente volaille, poisson, menuiserie, forgeron, et ce avec tous ses éléments matériels et incorporels à la société Manuella, Sarl représentée par son gérant Monsieur Lasaad Ben Younes.

Toutes les oppositions sont acceptées dans l'ordre de vingt jours (20j) à partir de la date de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne et ce à l'adresse du dit fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 02/9/2022.

2022S01042FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente daté le 20/4/2022, enregistré dans la recette des finances de Ksar Helal à la date de 8/6/2022, sous le numéro 22201012 et numéro de quittance n°M38002.

Monsieur Jawher Ben Foued Souissi, titulaire de la CIN n°06825081 a vendu à la société ELINE GOLD, MF : 1699856/D, représentée par son gérant Monsieur Adel Zayati, titulaire de la CIN n°0675787. Le fonds de commerce avec tous ses composantes morales et matérielles sis à l'avenue de la République Ksar Helal.

Cette annonce est publiée au journal Le Quotidien du 2/9/2022.

2022S01043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat enregistré à la recette des finances de Monastir le 8/8/2022 n°22204738, Mme Soumaya Ayed, a cédé à Mme Fatma Korbi le fonds de commerce sis à beb elkram n°10 Monastir.

Le présent avis a été publié au quotidien "top annonces" du 20/8/2022.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'adresse de la vendeuse Mme Soumaya Ayed sis à la rue Hannibal n°15 Khnis Monastir.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 20/8/2022.

2022S01045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 25/01/2022 sous n°22200406, quittance n°M008910, Mme Monia Idoudi, titulaire de la CIN n°09050659, a vendu à Mme Mariem Saihi, titulaire de la CIN n°09087856, la totalité du fonds de commerce du local destiné fast-food (RC : A13210642018) sis à l'Av. Habib Bourguiba n°101 Kasserine, Annonce du contrat de vente dans le journal Al-Shorouk n°11136 du 03 mars 2022 page 26, les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2022S01048FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 30/8/2022 enregistré à la recette des finances Route El Ain à Sfax, le 01/09/2022 quittance M050109 enregistrement n°22203234, Mohamed Sallemi (cin 11105278) a cédé à la Société FEDI et Fourat de commerce (en cours de constitution), la totalité du fonds de commerce

consistant en le commerce des téléphones portables et dérivés sis à la Route El Ain km 4 à Sfax, avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains du Maître Hassene Abid, Imm. El Manar bloc C 1er étage n°4 Sfax 3000, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal "Le Quotidien" paru le 4 septembre 2022.

2022X01108FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé du 26 Août 2022, enregistré à la Recette des finances Rue Boulbaba Mrabet Gabès le 29 Août 2022 sous le n°22205620, Mademoiselle Mannoubia Balazi a vendu au nom des héritiers de Mohamed Ben Salah Balazi à Monsieur Hamdi Ben Rjeb Mbarek le fonds de commerce exploité pour vente des fruits secs sis à l'avenue Aboulkacem Chabi 52 Cité El Manara 6011 Gabès, avec tous ses éléments matériels et intellectuels, nom commercial et droit au bail.

Les oppositions doivent être adressées chez l'acquéreur sus indiqué à son adresse : 112 Cité El Amal 1 Gabès dans le délai légal à partir de la date de la présente annonce.

Cette annonce sera publiée au journal, Le Quotidien le 7 septembre 2022.

2022X01110FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté 30/8/2022 enregistré à la recette des finances Route Tunis Sfax le 31/8/2022 quittance n°M085137 d'enregistrement n°22202646 Monsieur Hatem Ben Moussa titulaire de la CIN n°05269423 demeurant à route Lafrane km 1 Sfax, a vendu et cédé à madame Aida Elmahmoudi Titulaire de la CIN 08855424, demeurant à route Sidi Mansour, la totalité du fonds de commerce d'un magasin de commerce de fabrication et vente de glasses, sise à souk Sidi Mansour magasin n°5 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le Droit de bail, le Nom commercial, l'Enseigne, la Clientèle et autres. Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse du bureau de l'avocat rédacteur du contrat maître Mohamed Khlif 32 avenue Habib Bourguiba Sfax 3000, dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Et qui a été publié au journal Alchourouk et le Quotidien du 7/9/2022.

2022X01112FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Selon un contrat de donation d'origine commerciale, rédigé sur la base d'une juste dispute avec les deux notaires à Béja, M. Bechir Ben Hamda Al-Maghrawi et son assesseure le 25/6/2022 et enregistré au registre d'enregistrement à Béja avec reçu n°050934M, en date du 23/8/2022 M. Omar Ben Youssef Ben Al Sadek Ghozi a fait don à son fils M. Nabil Ben Omar Ben Youssef Al Ghozi Toute l'origine commerciale lui appartenant et préparée pour l'activité de vente de volaille située à la manière de Kheireddine Pacha Béja avec tous ses éléments matériels et moraux. A noter que cette annonce a été publiée dans le quotidien Al-Shorouk du 25/8/2022 et le quotidien du 25/8/2022.

Les objections sont acceptées au donateur au titre de l'origine commerciale dans un délai maximum de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022402193FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 18/8/2022 enregistré à la recette des finances du Lac le 25/8/2022 quittance M089801 enregistrement 22206625, la Société «Omega Distribution» SARL, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 08324360, Matricule Fiscal 832436DAM000, a cédé à la Société «Mercure Retail Tunisa» SARL, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 0381091N, matricule fiscal 0381091/NAM qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité dans le local E2-9 sis au 2ème étage du Centre commercial Tunis Mall-lac 2, destiné à la vente de prêt à porter, chaussures et accessoires pour habillement sport de marque Nike, Adidas, le coq sportif et/ou autres marques de renommée internationale avec tous ses élément corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues auprès du Cabinet de Maître Hédia Mansour, avocate à la cassation, sis à l'immeuble le Cercle des Bureaux B 4-7 Le Centre Urbain Nord -Tunis, dans les vingt (20) jours suivant la publication du présent avis au J.O.R.T

Cet avis a été publié au journal «le Quotidien» le 2/9/2022.

2022402206FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 25/8/2014 enregistré à la recette des finances Manouba le 01/9/2022 reçu n°M053926 enregistrement n°22203086 Madame Dorsaf Ksouri demeurant à rue Enomen Ibn Mogren cité Ben nacer Elgobaa Manouba a vendu à Madame Basma Aloui demeurant à Résidence Enesim Apt.A01 zone touristique Gamarth Tunis tout le fonds de commerce sise à rue Municipalité n°1 Manouba.

Toute opposition concernant cette vente est reçue au Bureau Maître Abdessamad Yahyaoui sise Immeuble Forum B 4-1 Avenue Hédi Nouira cité Enaser 2 Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 7/9/2022.

2022402212FCCC2

Location gérance libre

Location Gérance

Par un acte sous seing privé daté du 11/4/2022 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 1/6/2022 quittance n°79583, enreg. n°22303854. M.Hachemi Ouakaoui a mis en location gérance son fonds de

commerce sis au 34 rue Hassine Bouziane Kram est au profit de M. Youssef Ghnia pour deux années sans tacite reconduction. Après publication au journal le temps du 23/6/2022, toute opposition sera notifiée au locataire au local loué dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

2022T00977FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 26/8/2022 enregistré à la recette des finances el Khawarizmi le 30/8/2022 quittance n°M069137, n° d'enregistrement : 22302752 Mr Lotfi Ben Amor Ben Ahmed Attaa domicilié lotissement ATTAA Mansoura Kairouan a loué à Mme Siwar bent Mohamed Ben Belgacem Harrathi épouse Abdhamid Hamdeoui la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un café 1ère catégorie dénommé "café MAAZIM" exploité au local lotissement ATTAA Mansoura Kairouan inscrit au registre de commerce n°0362081E, matricule unique du propriétaire du fonds de commerce 0362860E/A/P/000 pendant six ans du 11/8/2022 au 10/8/2028.

Publier au journal le Quotidien du 4/9/2022.

2022S01040FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon le contrat de location légalisé entre les deux parties daté le 12/11/2021 et enregistré à la recette des finances de Ksar Helal daté le 23/11/2021, sous le numéro n°M057671 et quittance n°21302023.

Khaled Ben Abdesalem Kwir a loué à Adel Zayati et Rim Zarred épouse Adel Zayati un fonds de commerce avec tous ses composantes matérielles et morales sis à la Rue Habib Bourguiba Ksar Helal.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 01/12/2021.

2022S01044FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 9/6/2022 enregistré à Klaa Kebira le 16/6/2022 sous le numéro de quittance n°37034 enregistré sous n°22301248, Monsieur Mohamed Ben Taieb Abdelaziz, titulaire de la carte d'identité n°02812567 a loué à Monsieur Mohamed Ben Jilani Chouikha, titulaire de la carte d'identité n°06876705 tout le fonds de commerce à usage de boulangerie et pâtisserie sis à l'Avenue Majerda, cité nouvelle Klaa Kebira.

Les oppositions doivent être signifiées à l'adresse indiquée de la boulangerie dans un délai de vingt jours.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien le 8/9/2022.

2022S01047FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association des Anciens Dirigeants et Joueurs de Thala Sportif

Siège : Rue Arbi Zarrouk - 1210 Thala

Sujet : Association.

Objectifs :

- Lier les relations de fraternités et les liens de coopération entre les adhérents

- Réaliser des activités sportives récréatives sociales culturelles et scientifiques sous formes des amateurs pour les adhérents.

Membres :

Président : Ali Zidi Khalfallah

Trésorier : Mohamed Ali Khelifi

Secrétaire général : Faouzi Messaoudi.

2022T00940APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Reading Breezes Association.

Siège social : Bibliothèque Régionale Ibn Chebbat - Tozeur.

Objectifs :

1. Aider à encourager la lecture et la réconciliation avec un livre.

2. Participation à la réalisation des objectifs de développement durable.

3. Travail sur l'acquisition de l'habitude de lire et l'introduction de la culture du livre

4. Encourager les jeunes à être créatifs et créatifs.

Organisme gestionnaire :

Présidente de l'association : Nabila Al-Omrani.

Secrétaire générale : Naima Al-Sids.

Trésorière : Hadia Ajlani.

2022R02086APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Forum de Développement et de la Gouvernance

Sujet : développement.

Siège social : 24 rue Hafida Bint Al-Khattab, Kairouan, BP 3100.

Ses objectifs :

- Contribuer à l'avancement du développement et de la gouvernance et du développement des activités culturelles, touristiques et industrielles aux niveaux régional et national.

- Contribuez à Inculquer l'esprit de citoyenneté, d'amour, de fraternité et de tolérance.

- Etablir des relations avec des associations et des organisations similaires dans les buts.

Président : Sami Al-Aboudi.

- Secrétaire général : Muhammad Al-Hadi Al-Arousi.

Trésorière : Asma Al-Aboudi.

2022R02140APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : GDA erboa elbawajer 02 elayoun

Adresse : elbawajer 2 elayoun - Kasserine

Objectifs : la gestion des eaux d'irrigation dans la zone irriguée erboa.

La Commission de direction :

Abidi Mounir : CIN : 02784870 président

Abidi Mohamed Hédi : CIN : 02763063 trésorier

Abidi Abderaouf : CIN : 09097179 membre

Abidi Atef : CIN : 08598366 membre

Abidi Mideni : CIN : 08205411 membre

Abidi Mohamed Salah : CIN : 02768650 membre.

2022R02180APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Femme sans frontière

Adresse : 84 rue Farhat Hached El Kef 7100.

Objectifs :

Le renforcement et l'appui sur la présence des femmes (femmes rurales /enfants et personnes ayant des besoins spéciaux) pour la participation dans la vie socio-économique et sanitaire.

Etablir des collaborations avec d'autres associations similaires.

Membres :

Présidente de l'association : Samiha Mannai

Secrétaire générale : Ahlem Mannai

Trésorière : Fatima Mannai

Membre : Douha Mannai.

2022402184APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Mrathia pour le développement et la reconstruction

Adresse : Mrathia - Gribis - Zarzis 4164 Médenine.

Ses objectifs :

- Participation aux travaux de développement de la région en coordination avec les autorités et autorités concernées

- Fournir une assistance matérielle et morale aux pauvres et aux nécessiteux.

- Soutenir les activités environnementales et revitaliser la vie culturelle.

Ses membres :

Président : Abdessalam Saidi

Secrétaire général : Abdelhamid Rabia

Trésorier : Mourad Mertah.

2022402207APSF1

Homologation de résolutions

P.V de l'Assemblée Générale Ordinaire

Syndic Résidence «LES JASMINS»

3, Avenue Pasteur - La Goulette Tunis

Suivant PV du 26/6/2022 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 28/6/2022 sous le n° 22704568 quittance n°M093318 et pour un an renouvelable Mr Dhafer Waz est nommé président du syndic, Mr Wasim Mkhinini trésorier, Mr Nourdahr Ghanoudi membre et Mr Noureddine Yaakoubi membre.

Cette décision est approuvée par la municipalité de la Goulette en date du 17/8/2022.

2022T00976APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tel : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : Banque de l'Habitat (BH) dûment représentée par son Président Directeur Général dont le siège social est à Tunis, 18 Avenue Mohamed IV domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie :

1/ Sharif Adly, commerçant, titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 00933263, domicilié à Al-Saada quartier Al-Fahs (en sa qualité de débiteur initial).

2) El-Hedi Berhouma, chauffeur de taxi, titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 00810284, domicilié à Al-Saada quartier Al-Fahs (en sa qualité de caution solidaire personnel et réel du débiteur initial)

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble revenants à titre de propriété à El-Hedi Berhouma.

Le fonds objet de la vente consiste en un lieu résidentiel dans lequel habitent El-Hedi Berhouma et sa famille située à la Chefferie de Qantaret el Fahs d'un côté et de l'autre de la route principale n°3 et en bordure de l'Oued Boudjana et de l'Oued Meliene, délégation de Fahs, gouvernorat de Zaghouan, dit «Waqf Sidi Bouhmida» objet du titre foncier n°1138 zaghouan- dont la superficie totale est (ca 74 a 03) (374 m²) situé à la rue Al- Tayeb El-Mehiri, sa direction est tribale, entourée de boutiques résidentielles et de la route de rue Al-Tayeb El-Mehiri et elle contient un jardin devant la maison dont une partie est en carrelage - devant l'entrée principale il y a une véranda mesurant 7,30 mètres de longueur et deux mètres de largeur. La maison contient 3 chambres, un salon, une cuisine, un mzez et une toilette, et son sol est carrelée ainsi que le sol qui l'entoure des côtés Est et Souterrain, et le toit de la maison est d'une dalle de béton armé axée sur une poutre en béton armé. Les portes et les fenêtres sont en bois - et toute la résidence est construite en briques et ses murs sont peints. Les portes et les fenêtres sont peintes des deux côtés. Il y a du courant électrique, de l'eau potable et le réseau d'eau est invalide. La superficie de la maison est de 144 m². Il y a aussi un entrepôt

qui s'ouvre à la rue Al- Tayeb El-Mehiri d'une superficie de 24 m² construit en briques et ayant un toit en dalle et une porte de la face avant, et il y a un escalier à l'arrière et un escalier à côté de l'entrepôt, qui mènent tous les deux au toit.

Les charges : le dit titre n'est grevé d'aucune charge autre que :

1- Hypothèque volontaire à hauteur de (65.000,000 dt) inscrite le 13/9/2008 au profit de la Banque d'Habitat

2- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 24/6/2022 au profit du saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (240.286,956 DT)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 3/10/2022 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Zaghouen, sis à l'Avenue Hédi Chaker - 1100 Zaghouan.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance Zaghouan.

2022T00971VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Slah Ezzeddine

Avocat à la cour de cassation

45 Rue Ali Dargouth 1001 Tunis - Tunisie

MF : 723715A

Avocat poursuivant : maître Slah Ezzeddine avocat à la cour de cassation sis au 45 rue Ali Darghouth Tunis.

Partie poursuivante : Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI société anonyme inscrite au registre des entreprises num 002707P représentée par son Directeur Général demeurant au 64 avenue Habib Bourguiba Mégrine.

Partie saisie : Chafik Ben Abdelkader Esseddik titulaire de la cin n°06845428 demeurant à la rue Omar Ibn el Khattab Moknine.

Immeuble saisie : il s'agit de la totalité du titre du titre foncier n°28414 Monastir dénommé "ghdir el amara" sis à el werdenine nord gouvernorat de Monastir il s'agit d'un terrain agricole d'une forme oblique d'une contenance totale de 10920 mètres carrés se composant des parcelles 229 et 230 de plan de cadastre de gouvernorat de monastir.

Mise à prix : quatre vingt trois milles quatorze dinars (83 014 d 000) outre les frais.

Date et lieu de la vente : le mercredi 12 octobre 2022 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Observations : la visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail pour plus de renseignement tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant à son cabinet ou au greffe du tribunal de première instance de Monastir. Tout participant étranger doit avoir l'autorisation préalable du gouverneur de Monastir Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2022T00984VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la réduction de 40%

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

Tél : 55.383.109

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie :

1) Slah Ben Salem Safi CIN n°02078450 demeurant à El Medina El Jadida 16, rue 3 Août 1903 cité rabta Ben Arous et chez son Avocat Chaker El Faidi 43 rue el jazira 1er étage Tunis en sa qualité de débiteur et caution réelle et hypothécaire et propriétaire et de tiers détenteur.

2) Radhia Bent Brahim Rahmouni CIN n°02783615 demeurant à El Medina El Jadida 16, rue 3 Août 1903 cité rabta Ben Arous en sa qualité de débiteur et caution réelle et hypothécaire avant de céder ses parts.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira Tunis. Tel : 55.383.109 MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet n°30561 Ben Arous dénommé «Nour» d'une superficie de 156 m² ; sis à Résidence Radhouene rue de Romarin el Médina el Jadida Ben Arous, il s'agit d'un duplexe à usage d'habitation, il se compose au rez-de-chaussée d'un salon cuisine douche et toilette et 1 chambre avec un escalier menant au 1er étage constitué de 3 chambres et salle de bain, le duplexe inclus un jardin clôturé.

Mise à prix : La mise à prix est de 168.000.000 dinars outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le jeudi 13/10/2022 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

La visite est possible tous les jours.

2022T00985VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix

A la demande : Banque de l'Habitat, Société Anonyme, ayant son siège social au 18 Avenue Mohamed V Tunis, immatriculée au RCS Tunis sous le n°B138811996, en sa qualité de Créancier Hypothécaire, élisant domicile chez son avocat Maître Mohamed Maher Snoussi sis au 5 Rue de Riadh Mutuelleville Tunis.

Contre la partie saisie : Messieurs Zouheir (titulaire de la CIN n°01303454) et Adel (titulaire de la CIN n°01124557) Ben Mohamed Ben Mahmoud Laroussi, demeurant au 63 et 65 Rue Imam Ibn Hambel Radés, en sa qualité de cautions réelles de la débitrice la Société Générale des

Travaux et de Bâtiment SGTB, SARL immatriculée au registre de commerce n°b2439182004, sise au 4 Rue Salammbô Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Maher Snoussi, Avocat à la cour de cassation 5 rue de Riadh Mutuelleville 1082 Tunis, titulaire de la CIN n°05186863, Matricule Fiscal n°489226 B.

Immeubles à vendre :

1er Immeuble : consiste en la totalité de la propriété objet du titre foncier 12193 Ben Arous dénommé «Nesrine», d'une contenance de 278 m², situé à la Rue El Imam Ahmed Ibn Hambel Radés - Gouvernorat de Ben Arous, et consistant en une construction composée d'un local commercial, d'un bien à usage de logement comprenant un rez-de-chaussée et un étage. Le rez-de-chaussée est composé d'un garage d'une superficie de 73 m² et un logement d'une superficie de 219m², le reste de la surface comprend un logement, une partie d'un hall ; l'étage est composé d'un bien à usage d'habitation avec une partie du hall d'une contenance de 201m². L'appartement est composé d'un salon, 3 pièces, une cuisine, une salle de bain, une véranda couverte, deux celliers découverts, le parterre en carreaux, les fenêtres et les portes en bois et aluminium, l'état du logement est bon.

Mise à prix : Trois cent quatre vingt douze mille deux dinars 967 millimes (392.002,967 DT); les frais et honoraires d'avocat seront déterminés en sus le jour de l'audience.

Immeubles à vendre :

2ème Immeuble : consiste en la totalité de la propriété objet du titre foncier 12194 Ben Arous dénommé «Aymen», d'une contenance de 256 m², situé à la Rue El Imam Ahmed Ibn Hambel Radés - Gouvernorat de Ben Arous, et consistant en une construction composée de locaux commerciaux, un bien à usage d'habitation comprenant un rez-de-chaussée et un étage. Le rez-de-chaussée est composé d'un grand garage, une place de parking, une cuisine extérieure sise à l'arrière d'une superficie de 206 m², la superficie du garage et place de parking étant de 172 m², et le reste de la surface étant la cuisine sise à l'arrière et une partie du hall. L'étage est composé d'un logement avec une partie du hall d'une superficie de 198 m². L'appartement est composé d'un salon, 3 pièces, une cuisine, une salle de bain, une salle d'eau, une véranda couverte, deux terrasses non-couvertes, le parterre en carreaux, les fenêtres et les portes en bois et aluminium, l'état du logement est bon.

Mise à prix : Deux cent quatre vingt douze mille sept cent quatre Dinars 172 Millimes (292.704,172 DT); les frais et honoraires d'avocat seront déterminés en sus le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le mercredi six octobre 2022 (6.10.2022) devant la chambre des criées auprès du Tribunal de Première Instance de Ben Arous à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix à la Trésorerie Générale ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire et ce, par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le gouverneur pour les non tunisiens.

2022402203VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de : UNION DE FACTORING, Société Anonyme ayant son siège social à l'immeuble Ennour Building Centre Urbain Nord 1004 Tunis, inscrite au Registre de Commerce de Tunis sous le n° B13458200, élisant domicile chez son avocat Maître Mohamed Maher Snoussi, sis au 5 Rue Riadh Mutuelleville Tunis.

Contre la partie saisie : M. Mouadh Ben Abdelhamid Bouafif, gérant de Société, immatriculé au registre de commerce près du tribunal de première instance de Grombalia sous le n°A1158671998, demeurant à la Rue Ali Ben Ayed Cité Boustene et la Rue Ezzouhour 8090 Kelibia, (CIN n°06310527), en sa qualité débiteur saisi.

A la diligence : de Maître Mohamed Maher Snoussi, Avocat à la cour de cassation, sis au 5 rue de Riadh Mutuelleville 1082 Tunis, Identifiant Unique n°489226 B.

Le premier Immeuble à vendre consiste en la totalité de la propriété objet du titre foncier n°42724 Tunis dénommé «Batn Edhol» sis à Mechikhet Azmour délégation et Gouvernorat de Nabeul, consistant en une parcelle de terrain nu à usage agricole d'une superficie de 18630 m², correspondant à la parcelle n°132 du plan de lotissement relatif au titre foncier n°8922 Tunis, exploitée dans les grandes cultures.

Mise à prix : Deux cent quarante deux mille cent quatre vingt dix Dinars (242.190,000 DT). Les frais judiciaires seront comptés en sus et fixés le jour de l'audience.

Le 2ème Immeuble à vendre consiste en la totalité des parts indivises revenant au Débiteur saisi soit 743 / 88360 dans la propriété objet du titre foncier n°614541 Nabeul dénommé «El Moubaraket» sis à Mechikhet Kélibia Gouvernorat de Nabeul, divisé en 88360 parts, d'une superficie totale de 88630 m², correspondant à la parcelle n°927 du plan de lotissement relatif au titre foncier n°16475 Tunis. Il s'agit d'une parcelle de terrain à vocation agricole, exploitée dans les grandes cultures.

Mise à prix : Neuf mille six cent cinquante neuf Dinars (9.659,000 DT). Les frais judiciaires seront comptés en sus et fixés le jour de l'audience.

Le 3ème Immeuble à vendre consiste en la totalité des parts indivises revenant au Débiteur saisi soit 6017,4287 dans la propriété objet du titre foncier n°652407 Nabeul dénommé «El Mansoura 367» sis à Mechikhet et délégation Kélibia Gouvernorat de Nabeul, divisé en 274618 parts, d'une superficie totale de 274618 m², correspondant aux parcelles n°9-116-113-110-59-55-50-38-26-37-7-5-150-155-171-11. Il s'agit d'une parcelle de terrain à vocation agricole, exploitée en partie dans les grandes cultures et une autre partie dans les oliviers.

Mise à prix : Soixante dix huit mille deux cent vingt six dinars 573 Millimes (78.226,573 DT). Les frais judiciaires seront comptés en sus et fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le mercredi douze octobre 2022 (12.10.2022) devant la chambre des criées auprès du Tribunal de Première Instance de Nabeul à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin. Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur pour les non-Tunisiens.

2022402204VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71. 783. 701

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Partie saisie : La Société Haroun de Gestion Hôtelière et Commerciale (SARL) R.C n°B16261998 TPI Médenine Matricule Fiscal n° 24764 T, dont le siège social est à Houmet Essouk Jerba.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre :

1er Immeuble : Objet du T.F 5018 Médenine dénommé «El Ahram» d'une superficie de 1621 m² sis Imadet Mezraya délégation Jerba Houmt Essouk Médenine consistant en un lot n°78 du plan de recensement cadastral gouvernorat de Médenine District 1 sur lequel est construit une partie de l'hôtel Jerba Haroun.

2ème Immeuble : Objet du T.F 8061 Médenine dénommé «Yâacoub» d'une superficie de 810m² sis Imadet Mezraya délégation Jerba Houmt Essouk Médenine consistant en un lot n°79 du plan de recensement cadastral gouvernorat de Médenine District 1 sur lequel est construit une partie de l'hôtel Jerba Haroun.

3ème Immeuble : Objet du T.F 32366 Médenine dénommé «Elysée» d'une superficie de 1985m² sis Imadet Mezraya délégation Jerba Houmt Essouk gouvernorat Médenine consistant en un lot n°03 du plan de recensement cadastral de Médenine District 1 sur lequel est construit une partie de l'hôtel Jerba Haroun.

4ème Immeuble : Objet du T.F 36336 Médenine dénommé «Ferdoues» d'une superficie de 9796 m² sis Imadet Mezraya délégation Jerba Houmt Essouk gouvernorat de Médenine consistant en un lot n°7 du plan de recensement cadastral de Médenine.

District 1 sur lequel est construit une partie de l'hôtel Jerba Haroun.

Etant précisé que les 4 immeubles mis à la vente constituent une seule unité hôtelière de catégorie 3 étoiles dénommé hôtel Jerba Haroun.

Mise à prix : (5.103.077.520) Outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : (Lundi 10 octobre 2022) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Médenine à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022402211VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Fatma Belghith

Avocat

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930340/T

Tel : 71 286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°M00221 demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie :

1/ Société MIG à responsabilité limitée inscrite au registre de commerce sous le n°B31222152011 sise au n° B1-5 immeuble nour city Centre urbain nord 1003 cité Khadhra Tunis.

2/ Société MIG SERVICE à responsabilité limitée inscrite au registre de commerce sous le n°B2498542012 sise au n°B1-5 immeuble nour city Centre urbain nord 1003 cité Khadhra Tunis.

3/ Karim Gorgi sis au 29 rue des états unis La Marsa Tunis.

4/ Mohamed Sami Chriha sis au 499 avenue Ali Ben jaballah cité Elghazala Ariana.

5/ Mehrez Chriha sis 47 rue école Sidi Rezig Ben Arous.

6/ Abdelali Chriha sis 37 rue Said Abou Baker Tunis.

Leur domicile élu est au cabinet Maître Ahmed Batini sis au 05 rue Dour Elhara issu de la rue Bab Saadoun 1006 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°32253 Ariana constitué par une parcelle nue situé à Sabbelt Ben Ammar au bord de l'autoroute Tunis Bizerte du coté ouest et la route sabbelt ben Ammar du coté Est de forme quasi carré constitué par les parcelles 17 et 18 d'une superficie 15490m² et d'autres parcelles éparpillées en face de l'autoroute n°19, 20, 16, 22, 21, 6 d'une superficie 2631 m², l'immeuble se trouve dans une zone agricole.

Les charges :

- Hypothèque de 220.000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité de l'immeuble.

- Hypothèque de 80.000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité de l'immeuble.

- Hypothèque de 600.000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité de l'immeuble.

- La condition de préserver le caractère agricole.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à deux millions quatre cent quatre vingt dix sept mille sept cent vingt six dinars 156 millimes (2.497.726, 156D).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le lundi 10/10/2022 à 9 H à la chambre des criées au tribunal de première instance de l'Ariana.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022402213VEPA1

Avis aux créanciers

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°7291/22 émanée du premier adjoint au chef du tribunal de première instance de Sfax, datée le 02/9/2022 la nomination de Zrafi Soumaya en qualité de liquidateur sur les biens du feu Haki Abd el Hamid. Siège de liquidateur, immeuble el Mabrouk n°7 Bâb Brikcha Monastir.

Tél 54.515.380/73.425.111

Tout intéressé peut contacter le liquidateur à son adresse.

2022S01046VEPA2

Extrait d'une décision judiciaire :

La vente du fonds de commerce de la société Boulangerie - KANOUN

Identifiant unique : N°00011382P

Monsieur le juge du séquestre et de la liquidation au tribunal de 1ère instance de Sfax a rendu en date du 12/8/2022 la décision dont la teneur suivante :

Ordonner à l'administrateur judiciaire la republication de la vente du fonds de commerce, avec la révision du contenu du cahier des charges par la modification du prix à la baisse selon la réglementation en vigueur.

- Description du fonds de commerce :

Il est situé à la route de Taniour, km 5 Sfax, d'une superficie couverte d'environ 600 mètres carrés, équipé de courant électrique, d'eau et de gaz, destiné à la fabrication de pains Catégorie A. «صنف أ»

- Visite des lieux :

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre pourra visiter ledit local après la coordination avec l'administrateur judiciaire et le retrait du cahier des charges de son bureau ci-dessous indiqué ou/et au siège de la société situé à la route de Taniour Km 5.

Les offres doivent être adressées sous plis fermés ne portant que le mention suivante «offre d'acquisition d'un fonds de commerce à ne pas ouvrir» au bureau de l'administrateur judiciaire sis à la Route de Gremda Km 0.5 Immeuble Assma palace Sfax Tél : 74404617 - 98411940 dans un délai finissant le 10/10/2022.

2022X01106VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GOULETTE SHIPPING CRUISE

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Village Touristique Port de la Goulette - 2060 la Goulette

Identifiant Unique : 0922248 C

Les actionnaires de la Société Goulette Shipping Cruise sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 29 septembre 2022 à 10h au siège de la Société (Village Touristique Port de la Goulette - 2060 - la Goulette), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation,

2. Examen de l'opportunité de dissoudre la société de manière anticipée ou de poursuivre son activité conformément à l'article 388 du code de la société

3. Augmentation du capital social

Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la société

4. Pouvoirs pour formalités.

Les documents afférents à ladite assemblée, sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société dans les délais règlementaires.

2022R02183SANB3

Convocation

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Société anonyme au capital de 19 472 530 Dinars

11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister, le Jeudi 29 Septembre 2022 à 10 Heures, à l'Hôtel Barcelo Concorde Berges du Lac Tunis, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021.

3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice.

4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2021 du Groupe ALKIMIA.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.

7- Affectation du résultat net de l'exercice 2021.

8- Désignation des commissaires aux comptes pour les exercices 2022 - 2023 et 2024.

2022R02210SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE TUNISIENNE DE NAVIGATION

شركة خفية الاسم

رأس مالها : 126.000.000 دينار

المقر الاجتماعي : 5 شارع داق همارشولد 1001 تونس

Messieurs, les actionnaires de la Compagnie Tunisienne de Navigation sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 30 septembre 2022 à 11H au siège de la compagnie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Cooptation des Administrateurs.

2. Désignation des commissaires aux comptes pour les exercices 2020-2021-2022.

2022R02231SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEDITERRANNEENE DE PRESTATIONS MEDICALES

CLINIQUE LA CONCORDE

S.A. au capital de 14 510 000.000

Siège social : Cité Boukhzar Bouhsina - Sousse

M.F. : 1235624M/A/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société CLINIQUE LA CONCORDE S.A. sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 01 octobre 2022 à 14 heures au siège social de la société sise à cité Boukhzar Bouhsina Sousse en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration intitulé exercice comptable 2021.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021 et approbation des comptes clos au 31 décembre 2021.

3- Lecture du rapport spécial relatif aux conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des entreprises commerciales et approbation des conventions conclues.

4- Affectation du résultat de l'exercice comptable 2021.

5- Quitus aux administrateurs.

2022S01036SANB3

Convocation

Société Hôtelière et Touristique du Sud "SHTS"

S.A au capital de 9.951.000DT

Immeuble AL BADR Rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac 1053 Tunis

RNE : 045998 B

Messieurs les actionnaires de la société Hôtelière et Touristique du Sud «S.H.T.S» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 30 septembre 2022 à onze heures, à l'immeuble AL Badr Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités et des délais de convocation et de tenue de la réunion de l'Assemblée Générale,

2. Lecture et approbation éventuelle du rapport du conseil d'Administration à l'assemblée générale relatif à l'exercice 2021,

3. Lecture et examen des rapports des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale relatifs à l'exercice 2021,

4. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2021,

5. Approbation des conventions rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du code des Sociétés Commerciales,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021,

7. Distribution de jetons de présence,

8. Quitus aux administrateurs,

9. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,

10. Pouvoirs pour formalités.

2022402209SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

Compagnie des Phosphates de Gafsa

Société anonyme

Au capital de 267.935.364,840 dinars

Siège social : Cité Bayache - Gafsa

Suite à la décision du Conseil d'Administration tenu le vendredi 26 août 2022, Messieurs les actionnaires de la Compagnie des Phosphates de Gafsa sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 11 octobre 2022 à 9 h aux bureaux de la CPG sis, 9 rue du Royaume d'Arabie Saoudite à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers 2021

3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions y contenues

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2021

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021

7. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2021.

8. Fixation des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2021.

9. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers consolidés 2018

10. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés 2018

11. Approbation des états financiers consolidés 2018

12. Résolutions

13. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents relatifs à l'ordre du jour susvisé sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la CPG.

2022402210SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société de Transport Combin "S.T.C - Tunisie" dont le siège social est situé à la zone industrielle de Radés Saline du gouvernorat de Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le n°807 en date du 10 septembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une plateforme logistique de matières, produits ou substances combustibles, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat, de Ben Arous et de la municipalité de Radés.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Ben Arous ou le président de la municipalité de Radés ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "ASDRUBAL" dont le siège social est situé au 37 rue El Habib Maazoun à Sfax ville du gouvernorat de Sfax, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des mines et de l'énergie sous le n°162 en date du 4 Février 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de conditionnement d'huile d'olive, situé à la proximité de la route de Menzel Chaker au km 22 à Bir Mellouli de la délégation de Menzel Chaker du gouvernorat de Sfax, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax et de la municipalité de Menzel Chaker.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Sfax ou Monsieur le président de la municipalité de Menzel Chaker ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des mines et de l'énergie dans un délai d'un mois à compter de la date de la publication de cet avis.

Le public est informé que la Société PERLAMED dont le siège social est situé à proximité de la route nationale n°2 à la zone industrielle Sbikha 2 - 3110 Kairouan, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le n°165 en date du 9 octobre 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication de médicaments, située à l'adresse citée, ci-dessus et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Kairouan et de la municipalité de Sbikha.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Kairouan ou le président de la municipalité de Sbikha ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société SEREPT dont le siège social est situé à la rue Slimène Ben Slimène n°8 Manar II Tunis 2092, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le n°5710 en date du 29 décembre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un dépôt de produits chimiques, combustibles, liquides inflammables et huiles et graisses de lubrification, situé à la route de Sidi Mansour km 4.5 de la délégation de Sakiet Eddaier du gouvernorat de Sfax et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax et de la municipalité de Sfax.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Sfax ou le président de la municipalité de Sfax ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société «Optimum Textile» dont le siège social est situé au 10 Rue du bois à la zone industrielle Ksar Saïd du gouvernorat de Manouba, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N°14 en date du 05 Janvier 2021, en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité, de confection, située à l'adresse citée auparavant, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Manouba et de la municipalité de Douar Hicher.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Manouba ou le président de la municipalité de Douar Hicher ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "Carthage Food" dont le siège social est situé au 01 rue Ali Ben Ghedhahem du gouvernorat de Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le n°685 en date du 19 Mai 2020, en vue d'obtenir une autorisation de régularisation de la situation réglementaire d'un établissement classé de première catégorie consistant en une unité de production de la conserve de produits alimentaires, objet de l'arrêté d'autorisation enregistré sous le n°0611 en date du 17 Février 2011, située à proximité de la route de. Sousse au Km 5 à la ville de Kairouan, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Kairouan et de la municipalité de Kairouan.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Kairouan ou Monsieur le président de la municipalité de Kairouan ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des mines et de l'énergie dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société Générale Chimie dont le siège social est situé au 21 rue de l'usine à la zone industrielle de Charguia 2 au gouvernorat de l'Ariana a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le n°510 en date du 20 Janvier 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un dépôt des produits chimiques situé à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de l'Ariana et de la municipalité de la Soukra.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de l'Ariana ou le président de la municipalité de la Soukra ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Nationale de Distribution des Pétroles dont le siège social est situé à l'Avenue Med Ali Akid cité olympique 1003 El khadra - Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N°A-2022-09-0201-08036 en date du 29 Août 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie qui consiste en un dépôt de gaz de pétrole liquéfié en un réservoir fixe d'une capacité de 7 m², implanté à la Caserne de la Garde Nationale (Brigade Frontalière Terrestre de Médenine) située à la localité de Zokra à proximité de la route Nationale N°1 au tronçon reliant Ben Guerdane à Ras Jedir de la délégation de Ben Guerdane du gouvernorat de Médenine.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Médenine ou le président de la municipalité de Ben Guerdane ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société de Service du Gazoduc Transtunisien "SERGAZ" dont le siège social est situé au Boulevard Mohamed Bouazizi au Centre Urbain Nord 1082 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A- 2022- 09 03133 en date du 21 Mars 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une station de compression de gaz naturel, située à proximité de la route nationale numéro 3 "RN3" au point kilométrique N°5 de la délégation de Sbeitla du gouvernorat de Kasserine et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Kasserine et de la municipalité de Sbeitla.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement : projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Kasserine ou le président de la municipalité de Sbeitla ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "LAMA CONFECTION" dont le siège social est situé à proximité de la route de Gabès au km 7 à Thyna 3083 Sfax, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N° 738 en date du 12 Août 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection, situé à l'adresse citée ci-dessus, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax et de la municipalité de Thyna.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Sfax ou le président de la municipalité de Thyna ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Waz Zeynab annonce qu'elle possède une maison à Sfax Route Manzel Cheker km 2 effectuer par l'acte de donation qui était fait le 18/5/2011 elle a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X01105DIVD2

Avis

Fakher Masmoudi annonce qu'il possède un appartement et un terrain de superficie de 92.40 m² sise à la route Matar km 2 Sfax. Son titre de propriété a disparu et il désire se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Sarah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 30 jours.

2022X01107DIVD2

Avis

Madame Zahra Amri annonce qu'elle possède un terrain de 900 m² à la rue de Mwajel El Mharza à 1.400 km Sidi Abid partie du titre foncier n°42649 Sfax est effectuée par l'acte de vente qui a été fait le 8/8/2006 et enregistré le 19/8/2006 n°M053005 l'attestation de deux notaires Zouhair Abid et Zouhair Kalel elle a perdu le titre de propriété et elle désire se faire délivrer une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub sis à la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2022X01109DIVD2

Avis

Mr Hichem Beltaief a perdu son acte de vente rédigé le 9 Janvier 2017 par les notaires Hachicha Nizar et Hichem Fourati concernant une parcelle de terre d'une superficie de 520 mètres carrés située à Sfax route de Teniour Mille 14 et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adressé au bureau du notaire Hachicha Nizar situé à l'Avenue Hédi Chaker imm Mallek Sakiet Ezzit Sfax et Ce dans un délai ne dépassant pas 30 jours à partir de la date de l'apparition de cet avis.

2022X01111DIVD2

COMAR ASSURANCES

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Note	2021			2020
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC11 Investissements de recherche et développement		1 350 193,763		1 350 193,763	1 399 011,435
AC12 Concessions,Brevets,licences,Marques		19 220 613,289	16 235 951,574	2 984 661,715	2 876 110,033
AC13 Fonds commercial		15 000,000		15 000,000	15 000,000
	AC1	**20 585 807,052**	**16 235 951,574**	**4 349 855,478**	**4 290 121,468**
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		21 989 454,000	18 360 433,242	3 629 020,758	5 290 213,491
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		992 888,806	792 009,789	200 879,017	53 729,083
	AC2	**22 982 342,806**	**19 152 443,031**	**3 829 899,775**	**5 343 942,574**
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions		**75 304 845,068**	**18 489 401,720**	**56 815 443,348**	**56 129 941,058**
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		16 930 705,086	8 802 716,737	8 127 988,349	5 531 915,011
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		58 374 139,982	9 686 684,983	48 687 454,999	50 598 026,047
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations		**374 226 259,581**	**31 140 447,819**	**343 085 811,762**	**314 759 618,807**
AC321 Parts dans les entreprises liées		109 252 363,114	19 900 066,491	89 352 296,623	97 178 532,797
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation		211 238 001,467	11 240 381,328	199 997 620,139	201 221 791,010
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation		53 735 895,000		53 735 895,000	16 359 295,000
AC33 Autres placements financiers		**267 259 592,891**	**4 128 433,090**	**263 131 159,801**	**253 081 394,168**
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		47 081 832,791	3 838 369,201	43 243 463,590	46 715 492,939
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		210 654 389,804	250 000,000	210 404 389,804	167 359 171,600
AC334 Autres prêts		7 520 218,469	40 063,889	7 480 154,580	7 803 577,802
AC335 Dépots auprés des établissements bancaire et financiers		2 000 000,000		2 000 000,000	31 200 000,000
AC336 Autres		3 151,827		3 151,827	3 151,827
AC34 Créances pour espèces déposées auprés des entreprises		**15 248 419,531**		**15 248 419,531**	**16 276 438,166**
	AC3	**732 039 117,071**	**53 758 282,629**	**678 280 834,442**	**640 247 392,199**
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises		10 579 880,365		10 579 880,365	7 960 214,739
AC530 Provisions pour sinistres (vie)		0,000		0,000	254 090,000
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)		58 837 402,794		58 837 402,794	66 569 804,348
	AC5	**69 417 283,159**	**0,000**	**69 417 283,159**	**74 784 109,087**
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		**124 204 868,438**	**54 511 183,205**	**69 693 685,233**	**58 775 423,278**
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		7 641 737,980		7 641 737,980	4 836 204,766
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		94 448 349,698	52 358 269,422	42 090 080,276	35 073 816,469
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		22 114 780,760	2 152 913,783	19 961 866,977	18 865 402,043
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		**51 127 466,734**	**769 812,635**	**50 357 654,099**	**48 206 830,946**
AC63 Autres créances		**4 230 972,786**	**305 625,057**	**3 925 347,729**	**8 746 514,754**
AC631 Personnel		142 248,748		142 248,748	146 916,010
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 932 285,791		1 932 285,791	6 206 909,501
AC633 Débiteurs divers		2 156 438,247	305 625,057	1 850 813,190	2 392 689,243
	AC6	**179 563 307,958**	**55 586 620,897**	**123 976 687,061**	**115 728 768,978**
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		**2 921 336,153**	**0,000**	**2 921 336,153**	**6 393 209,496**
AC72 Charges reportées		**11 057 848,110**	**0,000**	**11 057 848,110**	**10 242 885,225**
AC721 Frais d'acquisitions reportés		11 057 848,110		11 057 848,110	10 242 885,225
AC73 Comptes de régularisation Actif		**14 111 177,838**	**0,000**	**14 111 177,838**	**11 545 506,706**
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		9 406 426,214		9 406 426,214	7 625 245,115
AC733 Autres comptes de régularisation		4 704 751,624		4 704 751,624	3 920 261,591
AC75 Autres		**46 535,259**		**46 535,259**	**43 314,203**
	AC7	**28 136 897,360**	**0,000**	**28 136 897,360**	**28 224 915,630**
TOTAL DE L'ACTIF		**1 052 724 755,406**	**144 733 298,131**	**907 991 457,275**	**868 619 249,936**

COMAR ASSURANCES

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2021 Montant Net	2020 Montant Net
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital social		50 000 000,000	50 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		177 614 589,837	161 796 742,840
CP4 Autres capitaux propres		20 138 179,647	20 138 179,647
Total Capitaux propres après affectation	CP1	**247 752 769,484**	**231 934 922,487**
PASSIF			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		3 258 209,796	1 326 155,527
		3 258 209,796	**1 326 155,527**
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provisions pour primes non acquises		67 492 922,235	61 876 557,637
PA320 Provisions d'assurance vie		1 868 964,926	2 367 296,667
PA330 Provision pour sinistres (vie)		5 239 622,055	3 771 531,601
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		351 574 893,187	353 638 147,824
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		0,000	3 235,411
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		11 191 640,605	8 138 460,000
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		35 712 354,285	33 548 649,597
PA361 Autres povisions techniques (non vie)		15 964 983,538	15 751 191,369
	PA3	**489 045 380,831**	**479 095 070,106**
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		69 706 909,373	75 743 041,568
		69 706 909,373	**75 743 041,568**
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		**14 955 139,319**	**8 820 554,379**
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		**42 049 140,300**	**29 476 396,162**
PA63 Autres dettes		**29 353 208,075**	**32 750 628,815**
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		3 637 756,206	3 461 319,567
PA632 Personnel		126 039,010	71 102,540
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		4 835 586,012	11 972 280,868
PA634 Créditeurs divers		20 753 826,847	17 245 925,840
	PA6	**86 357 487,694**	**71 047 579,356**
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif		**10 626 948,254**	**9 472 480,891**
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		10 626 948,254	9 472 480,891
PA73 Concours Bancaires		**1 243 751,843**	**0,000**
	PA7	**11 870 700,097**	**9 472 480,891**
Total du Passif		**660 238 687,791**	**636 684 327,448**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		**907 991 457,275**	**868 619 249,936**

COMAR ASSURANCES

RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE AU 31 DECEMBRE 2021

	Note	2021			2020
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées		227 361 143,223	-42 055 082,711	185 306 060,512	181 230 991,822
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		-5 616 364,598	2 619 665,626	-2 996 698,972	-2 408 301,378
	PRNV1	**221 744 778,625**	**-39 435 417,085**	**182 309 361,540**	**178 822 690,444**
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		21 724 643,540		21 724 643,540	13 450 517,016
	PRNV3	**21 724 643,540**	**0,000**	**21 724 643,540**	**13 450 517,016**
PRNV2 Autres produits techniques		107 260,000		107 260,000	115 875,000
	PRNV2	**107 260,000**	**0,000**	**107 260,000**	**115 875,000**
CHNV1 Charges de sinistres					
CHNV11 Montants payés		-127 403 811,951	18 347 260,111	-109 056 551,840	-103 088 800,310
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		-989 925,968	-7 732 401,554	-8 722 327,522	-5 305 850,449
	CHNV1	**-128 393 737,919**	**10 614 858,557**	**-117 778 879,362**	**-108 394 650,759**
CHNV2 Variation des autres provisions techniques		-213 792,169		-213 792,169	740 733,650
	CHNV2	**-213 792,169**	**0,000**	**-213 792,169**	**740 733,650**
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes		-833 978,749	5 847,987	-828 130,762	-1 168 190,236
	CHNV3	**-833 978,749**	**5 847,987**	**-828 130,762**	**-1 168 190,236**
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition		-36 526 569,950		-36 526 569,950	-34 748 012,519
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		814 962,885		814 962,885	-884 336,913
CHNV43 Frais d'administration		-25 663 540,379		-25 663 540,379	-19 864 604,653
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs			10 204 517,618	10 204 517,618	9 845 540,659
	CHNV4	**-61 375 147,444**	**10 204 517,618**	**-51 170 629,826**	**-45 651 413,426**
CHNV5 Autres charges techniques		-337 553,896		-337 553,896	-386 970,968
	CHNV5	**-337 553,896**	**0,000**	**-337 553,896**	**-386 970,968**
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage		-1 118 235,508		-1 118 235,508	-5 556 810,851
	CHNV6	**-1 118 235,508**	**0,000**	**-1 118 235,508**	**-5 556 810,851**
RTNV : RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		**51 304 236,480**	**-18 610 192,923**	**32 694 043,557**	**31 971 779,870**

ETAT DE RESULTAT DE L'ASSURANCE VIE AU 31 DECEMBRE 2021

	Note	2021			2020
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées		5 985 194,557	-100 859,079	5 884 335,478	4 952 951,155
	PRV1	**5 985 194,557**	**-100 859,079**	**5 884 335,478**	**4 952 951,155**
PRV2 Produits de placements		840 680,941		840 680,941	471 440,541
	PRV2	**840 680,941**	**0,000**	**840 680,941**	**471 440,541**
CHV1 Charges de sinistres					
CHV11 Montants payés		-1 625 213,779		-1 625 213,779	-751 997,342
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		-1 464 855,043	-254 090,000	-1 718 945,043	-440 330,664
	CHV1	**-3 090 068,822**	**-254 090,000**	**-3 344 158,822**	**-1 192 328,006**
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie		498 331,741		498 331,741	585 189,638
CHV22 Autres provisions techniques (V°Prov.pour égalisation)		-1 045 469,180		-1 045 469,180	-746 393,300
	CHV2	**-547 137,439**	**0,000**	**-547 137,439**	**-161 203,662**
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition		-555 939,502		-555 939,502	-454 380,087
CHV43 Frais d'administration		-411 968,501		-411 968,501	-323 103,991
CHV45 Commissions reçues des réassureurs			15 128,861	15 128,861	18 688,739
	CHV4	**-967 908,003**	**15 128,861**	**-952 779,142**	**-758 795,339**
RTV : RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		**2 220 761,234**	**-339 820,218**	**1 880 941,016**	**3 312 064,689**

COMAR ASSURANCES

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

	Note	2021	2020
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie		32 694 043,557	31 971 779,870
	RTNV	**32 694 043,557**	**31 971 779,870**
RTV Résultat technique de l'assurance vie		1 880 941,016	3 312 064,689
	RTV	**1 880 941,016**	**3 312 064,689**
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements		49 006 497,458	26 832 581,843
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements		2 779 491,078	5 826 374,400
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		1 759 890,101	1 894 481,934
	PRNT1	**53 545 878,637**	**34 553 438,177**
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-4 490 603,711	-4 294 964,739
CHNT12 Correction de valeur sur placements		-15 155 497,778	-9 572 791,693
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-632 609,873	-296 302,702
	CHNT1	**-20 278 711,362**	**-14 164 059,134**
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie		-21 724 643,540	-13 450 517,016
CHNT22 Produits des placements transférés vie		-840 680,941	-471 440,541
	CHNT2	**-22 565 324,481**	**-13 921 957,557**
PRNT2 Autres produits non techniques		1 603 538,995	1 363 781,232
	PRNT2	**1 603 538,995**	**1 363 781,232**
CHNT3 Autres charges non techniques		-3 686 538,066	-5 563 593,387
	CHNT3	**-3 686 538,066**	**-5 563 593,387**
Résultat provenant des activités ordinaires		**43 193 828,296**	**37 551 453,890**
CHNT4 Impôt sur le résultat		-9 375 981,300	-11 491 523,380
	CHNT4	**-9 375 981,300**	**-11 491 523,380**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		**33 817 846,996**	**26 059 930,510**
PRNT4 Gains extraordinaires		0,000	0,000
	PRNT4	**0,000**	**0,000**
CHNT5 Pertes extraordinaires		0,000	-687 800,480
	CHNT5	**0,000**	**-687 800,480**
Résultat extraordinaire		**0,000**	**-687 800,480**
Résultat net de l'exercice		**33 817 846,996**	**25 372 130,030**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		**33 817 846,996**	**25 372 130,030**

COMAR ASSURANCES

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021

	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
* Encaissements des primes reçues des assurés	233 556 150,341	228 026 198,899
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	3 525 548,952	10 518 675,601
* Décaissements des primes pour les cessions	-18 060 461,829	-29 979 902,585
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-104 105 789,395	-133 322 312,703
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-4 299 878,408	-7 043 880,002
* Encaissements des sinistres pour cessions	10 890 441,802	35 972 439,194
* Commissions versées aux intermédiaires	-25 652 613,486	-25 950 609,671
* Commissions reçues sur les cessions	3 233 632,967	7 893 925,406
* Commissions versées sur les acceptations	-497 697,958	-995 404,102
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-24 789 562,093	-22 727 373,639
* Variation des dépôts auprés des cédantes	-992 131,731	-2 819 294,863
* Variation des éspèces reçues des cessionnaires	-2 598 656,225	-1 269 513,181
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-169 814 175,834	-140 826 738,022
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	129 188 134,616	95 725 990,677
* Produits financiers reçus	44 427 457,610	21 741 470,431
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-34 216 388,177	-28 045 745,085
* Impôts sur les bénéfices payés	-11 236 036,147	-3 616 874,236
* Autres mouvements	-5 954 026,752	-3 542 411,624
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**22 603 948,253**	**-261 359,505**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-5 684 237,598	-4 255 617,806
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	897 120,000	627 772,546
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation		90 458,031
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-470 500 000,000	-289 000 000,000
* Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	463 500 000,000	307 500 000,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-11 787 117,598**	**14 962 612,771**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
* Dividendes et autres distributions	-15 532 455,841	-11 842 432,000
* Encaissements provenant d'emprunts		0,000
* Remboursements d'emprunts		0,000
* Variation des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-15 532 455,841**	**-11 842 432,000**
Variation de Trésorerie	**-4 715 625,186**	**2 858 821,266**
Trésorerie de début d'exercice	**6 393 209,496**	**3 534 388,230**
Trésorerie de fin d'exercice	**1 677 584,310**	**6 393 209,496**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspectssignificatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2021, ainsi que de saperformance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformémentau système comptable desentreprises.

Les Commissaires aux Comptes

FINOR	*ECC MAZARS*
Karim DEROUICHE	**Mohamed Hedi KAMMOUN**

2022R02201BCFA5

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2021

ACTIF DU BILAN

A C T I F	NOTES	Exercice 2021			Exercice 2020
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		8 361 063,794	6 693 974,288	1 667 089,506	2 667 548,470
AC14 Acomptes versés		415 095,982		415 095,982	271 809,097
	A1	8 776 159,776	6 693 974,288	2 082 185,488	2 939 357,567
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		1 462 737,101	1 183 257,610	279 479,491	244 002,192
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		39 034,889	38 391,928	642,961	0,004
	A1	1 501 771,990	1 221 649,538	280 122,452	244 002,196
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		11 506 013,800	628 730,904	10 877 282,896	1 478 183,920
AC32 Autres placements financiers					
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations		9 502 232,270		9 502 232,270	9 502 232,270
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations		42 765 690,000		42 765 690,000	32 099 110,000
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		12 975 949,297	473 905,562	12 502 043,735	10 864 510,547
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		244 717 876,119		244 717 876,119	211 354 550,900
AC334 Autres prêts		9 893 840,405		9 893 840,405	6 253 309,407
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		0,000		0,000	33 500 000,000
AC336 Autres		1 000,000		1 000,000	1 000,000
	A2	331 362 601,891	1 102 636,466	330 259 965,425	305 052 897,044
AC4 Placements représentants les PT afferantes aux contrats en Unité de Compte		54 509,266		54 509,266	44 506,200
		54 509,266	0,000	54 509,266	44 506,200
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques		506 143,716		506 143,716	0,000
		506 143,716	0,000	506 143,716	0,000
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		6 825,002		6 825,002	11 268,378
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		11 963 960,602	96 099,427	11 867 861,175	10 118 796,021
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		121 499,483		121 499,483	91 134,914
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		45 764,161	19 611,189	26 152,972	22 000,737
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		10 970 997,945		10 970 997,945	8 670 298,153
AC633 Débiteurs divers		90 405,740		90 405,740	133 132,387
	A3	23 199 452,933	115 710,616	23 083 742,317	19 046 630,590
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		5 462 243,033		5 462 243,033	2 126 393,329
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisitions reportés		360 609,109		360 609,109	439 900,786
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		14 607 887,108	46 745,326	14 561 141,782	11 679 679,256
AC733 Autres comptes de régularisation		4 468 225,826		4 468 225,826	3 846 563,212
AC75 Autres		191 804,710		191 804,710	195 649,683
	A4	25 090 769,786	46 745,326	25 044 024,460	18 288 186,266
TOTAL ACTIF		390 491 409,358	9 180 716,234	381 310 693,124	345 615 579,863

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2021

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Exercice 2021 Montant Net	Exercice 2020 Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social		15 000 000,000	15 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		16 174 729,228	16 174 729,228
CP4 Autres capitaux propres		4 084 885,923	4 084 885,923
CP5 Résultat repoté		3 723 608,827	0,000
Total capitaux propres après affectation	P1	38 983 223,978	35 259 615,151
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		553 777,871	350 000,000
		553 777,871	350 000,000
PA3 Provisions techniques brutes			
PA320 Provisions d'assurance vie		300 959 155,970	278 362 445,466
PA330 Provision pour sinistres (vie)		14 776 991,905	11 839 641,220
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		4 076 607,497	3 794 330,099
PA350 Provisions pour égalisation		802 745,000	802 745,000
	P2	320 615 500,372	294 799 161,785
PA4 Provisions techniques de contrats en unité de compte		54 509,026	44 503,687
	P2	54 509,026	44 503,687
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		506 143,716	0,000
		506 143,716	0,000
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		0,000	0,000
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA622 Autres		258 645,907	268 299,384
PA63 Autres dettes			
PA632 Personnel		2 531,279	42 225,262
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 823 262,844	5 773 386,778
PA634 Créditeurs divers		10 288 577,458	4 204 025,296
	P3	17 373 017,488	7 287 936,720
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		3 224 520,673	4 874 362,520
	P4	3 224 520,673	4 874 362,520
Total du passif		342 327 469,146	307 355 964,712
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		381 310 693,124	342 615 579,863

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2021

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

	2021			2020
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrcessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	80 589 246,288	-1 152 527,660	79 436 718,628	57 542 655,250
	80 589 246,288	-1 152 527,660	79 436 718,628	57 542 655,250
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	23 816 711,729		23 816 711,729	21 576 344,980
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	1 706 955,757		1 706 955,757	1 141 663,640
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	69 196,521		69 196,521	251 448,979
	25 592 864,007	0,000	25 592 864,007	22 969 457,599
TOTAL 1	106 182 110,295	-1 152 527,660	105 029 582,635	80 512 112,849
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	1 986,635		1 986,635	1 840,951
	1 986,635	0,000	1 986,635	1 840,951
PRV4 Autres produits techniques	0,000		0,000	0,000
	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-56 175 219,149	226 655,939	-55 948 563,210	-35 129 551,640
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-3 219 627,857	337 468,447	-2 882 159,410	-657 689,820
	-59 394 847,006	564 124,386	-58 830 722,620	-35 787 241,460
TOTAL 2	-59 392 860,371	564 124,386	-58 828 735,985	-35 785 400,509
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	-22 523 110,673		-22 523 110,673	-22 439 867,470
CHV22 Autres provisions techniques	-73 599,831		-73 599,831	-415 900,432
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	-10 005,339		-10 005,339	10 055,887
	-22 606 715,843	0,000	-22 606 715,843	-22 845 712,015
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	0,000	513 344,608	513 344,608	542 799,094
	0,000	513 344,608	513 344,608	542 799,094
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-10 838 135,845		-10 838 135,845	-8 716 614,859
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	-79 291,677		-79 291,677	-26 609,271
CHV43 Frais d'administration	-3 032 460,656		-3 032 460,656	-2 475 317,318
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	0,000	73 544,149	73 544,149	69 394,800
	-13 949 888,178	73 544,149	-13 876 344,029	-11 149 146,648
TOTAL 3	-36 556 604,021	586 888,757	-35 969 715,264	-33 452 059,569
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-211 218,715		-211 218,715	-283 751,417
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-42 809,082		-42 809,082	-8 325,987
TOTAL 4	-254 027,797	0,000	-254 027,797	-292 077,404
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-266,625		-266,625	-32,332
TOTAL 5	-266,625	0,000	-266,625	-32,332
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-2 492 576,175		-2 492 576,175	-2 191 278,922
TOTAL 6	-2 492 576,175	0,000	-2 492 576,175	-2 191 278,922
RTV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	7 485 775,306	-1 514,517	7 484 260,789	8 791 264,113

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2021

ETAT DE RESULTAT

	2021	2020
RTV Résultat technique de l'assurance vie	7 484 260,789	8 791 264,113
	7 484 260,789	8 791 264,113
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	2 492 576,175	2 191 278,922
	2 492 576,175	2 191 278,922
CHNT1 Charges des placements		
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-169 567,292	-159 080,407
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-10 950,143	-29 178,573
	-180 517,435	-188 258,980
PRNT2 Autres produits non techniques	89 436,832	118 136,452
	89 436,832	118 136,452
CHNT3 Autres charges non techniques	-1 758 190,054	-4 356 321,416
	-1 758 190,054	-4 356 321,416
Résultat provenant des activités ordinaires	8 127 566,307	6 556 099,091
CHNT4 Impôt sur le résultat	-403 957,480	-117 154,805
	-403 957,480	-117 154,805
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	7 723 608,827	6 438 944,286
PRNT4 Gains extraordinaires		
	0,000	0,000
CHNT5 Pertes extraordinaires	0,000	-5 000,000
	0,000	-5 000,000
Résultat extraordinaire	0,000	-5 000,000
Résultat net de l'exercice	7 723 608,827	6 433 944,286
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		
	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	7 723 608,827	6 433 944,286

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2021
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

		2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
101	Encaissements de primes recus du reseau	76 273 476,768	52 285 898,234
103	Décaissements de primes sur cessions	-17 223,194	-505 620,657
104	Réglements de sinistreé rachat & Cap.Echus siége et agences	-48 190 448,876	-30 103 831,840
106	Encaissements de sinistres sur cession	0,000	39 269,021
107	Commissions versées aux intermédiaires	-4 945 846,873	-3 394 364,968
108	Commissions recus sur cessions	0,000	45 130,190
109	Commissions versées sur acceptations	0,000	0,000
110	Sommes versées aux fournisseurs & au personnel	-6 714 682,166	-6 731 353,943
113	Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-116 659 924,370	-101 422 004,493
114	Encaissements liés à la cession des placements financiers	81 080 880,522	48 038 488,324
115	Produits financiers recus	20 392 654,357	17 689 537,506
116	Taxes sur les assurances versées au trésor	-39 210,257	0,000
117	Impôts sur les bénéfices payés	-3 768 932,794	-4 011 975,801
118	Autres mouvements	-883 420,673	5 222 893,118
	Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-3 472 677,556	-22 847 935,309
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
201	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		
202	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
203	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-10 693 632,740	
204	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
205	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-215 500 000,000	-285 000 000,000
206	Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	236 000 000,000	311 500 000,000
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	9 806 367,260	26 500 000,000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
301	Encaissements suite à l'émission d'actions		
302	Dividendes et autres distributions	-2 997 840,000	-2 993 700,000
303	Encaissements provenant d'emprunts		
304	Remboursements d'emprunts		
305	Variation des ressources spéciales		
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 997 840,000	-2 993 700,000
	Variation de Trésorerie	3 335 849,704	658 364,691
	Trésorerie de début d'exercice	2 124 032,113	1 465 667,422
	Trésorerie de fin d'exercice	5 459 881,817	2 124 032,113

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE « ASSURANCES HAYETT » ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2022R02202BCFA5

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*